



Micro-entrepreneur

Découvrez ce qu'implique le régime micro-entrepreneur (auto-entrepreneur)



Publics

Atelier destiné aux :

- ▶ porteurs de projet souhaitant s'installer sous le statut de micro-entrepreneur



Durée

- ▶ 3 h 30



Tarif

- ▶ 49 € TTC



Livrables

- ▶ Contenu du diaporama diffusé pendant la réunion
- ▶ Détail des cotisations RSI



Intervenants

- ▶ Conseillers en création/reprise d'entreprise
- ▶ Guillaume Pineau
- ▶ Anne-Claire Remblier



Objectifs

- ▶ Connaître les implications du régime micro-entrepreneur
- ▶ Savoir si le régime micro-entrepreneur est adapté à mon projet



Points clés

- ▶ Qu'est ce que le régime micro-entrepreneur ?
- ▶ Quelle forme juridique ?
- ▶ Quel régime fiscal ?
- ▶ Quel régime social ?
- ▶ Le régime micro-entrepreneur est-il éligible aux dispositifs d'aide à la création ?
- ▶ Qu'arrive-t-il lorsque l'on dépasse le plafond de chiffre d'affaires imposé par le régime micro-entrepreneur ?
- ▶ La radiation d'office du régime micro-entrepreneur



Et après...

- ▶ Pour les participants à cet atelier, une réduction sur l'accompagnement à l'inscription de leur entreprise, au CFE de la CCI Vienne, sera proposée.

Tarif de l'accompagnement CFE post-atelier

49 € TTC au lieu de 72 € TTC (offre valable 1 an à compter de la date de l'atelier)

Retournez votre inscription avec votre règlement de 49 € par participant au plus tard 48 h avant l'atelier, par chèque à l'ordre de la CCI Vienne.

Annulation et remboursement : toute annulation devra être signifiée à la CCI de la Vienne 48 h avant l'atelier. Après ce délai, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Découvrez aussi les autres ateliers et prestations thématiques

- ▶ Votre produit/service et son marché
- ▶ Votre prévisionnel
- ▶ Quels choix juridiques, fiscaux et sociaux
- ▶ Crash-test entrepreneur
- ▶ Stratégie commerciale et marketing
- ▶ Atelier Business Model Canvas

ANNÉE 2018

CALENDRIER

Choisissez votre date d'Atelier

Confidentialité


Le personnel de la CCIV a un devoir de confidentialité sur toutes les informations communiquées concernant votre projet d'activité.

HORAIRES : 9h-12h30

Chasseneuil-Futuroscope Téléport 1 – 7 avenue du Tour de France	Châtelleraut Pépinière d'entreprises René. Monory 2 rue Pierre-Gilles de Gennes Châtelleraut	Montmorillon Agence CCI - 17 rue du Four
<ul style="list-style-type: none"> ■ Janvier : 11 ■ Février : 15 ■ Mars : 16 ■ Avril : 19 ■ Mai : 31 ■ Juin : 21 ■ Juillet : 12 ■ Septembre : 19 ■ Octobre : 18 ■ Novembre : 19 ■ Décembre : 6 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Février : 21 ■ Mars : 28 ■ Mai : 30 ■ Juillet : 4 ■ Septembre : 12 ■ Octobre : 17 ■ Novembre : 14 ■ Décembre : 19 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Janvier : 22 ■ Mars : 20 ■ Mai : 18 ■ Juin : 23 ■ Septembre : 17 ■ Octobre : 11 ■ Novembre : 26 ■ Décembre : 13

Pour vous inscrire

Contactez l'antenne en fonction du lieu de la session choisie

Chasseneuil-Futuroscope	Téléport 1 – 7 avenue du Tour de France – CS 50146 86961 Futuroscope cedex  N° Vert 0 800 775 770 cverret@poitiers.cci.fr <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
Châtelleraut	Agence Nord-Vienne – 1 square Gambetta 86100 CHATELLERAULT T. 05 49 23 43 22 – sfougeron@poitiers.cci.fr
Montmorillon	Agence Sud-Vienne – 17 rue du Four 86500 Montmorillon T. 05 49 83 00 24 – acremblier@poitiers.cci.fr

Retournez votre inscription avec votre règlement de 49 € par participant par chèque à l'ordre de CCI Vienne

Date de la session de l'Atelier choisi ville

Nom / Prénom Date de Naissance

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

Projet envisagé